



Communiqué de presse

Consultation du Syndicat de l'Enseignement de la Rivière-du-Nord sur l'usage des écrans

Les profs de la Rivière-du-Nord en faveur de l'interdiction du cellulaire dans toute l'école

Saint-Jérôme le 11 mars 2025 – Ce sont plus de 82 % des répondantes et répondants à une consultation menée par le SERN-CSQ et la FSE-CSQ auprès de ses membres qui pensent qu'on devrait étendre l'interdiction du cellulaire à toute l'école, alors qu'il est actuellement seulement interdit en classe. Dans la région de la Rivière-du-Nord, pas moins de 184 enseignantes et enseignants ont participé à la consultation effectuée en février dernier. Au total, près de 7 000 répondants se sont exprimés à la grandeur du Québec.

- La consultation nous apprend également que, pour le SERN-CSQ, un peu plus de neuf enseignants sur dix (93 %) sont en accord avec l'idée d'une majorité numérique au Québec. On entend par le concept de majorité numérique l'âge minimal requis pour utiliser les réseaux sociaux.
 - Plus de la moitié des enseignants questionnés (60 %) indiquent que l'âge de 16 ans serait acceptable pour cette majorité numérique, alors que le cinquième (21 %) indiquent préférer que celle-ci soit fixée à 15 ans.

« Comme l'a fait valoir la FSE-CSQ en commission parlementaire cet automne, l'utilisation d'écrans en classe présente des avantages indéniables pour l'enseignement et les apprentissages. L'école doit certes transmettre la compétence numérique dans une perspective équilibrée, mais un mauvais usage des outils comporte certains risques qu'il est impératif de minimiser », a signifié Jean-Stéphane Giguère, président du SERN-CSQ, conscient des effets néfastes d'une exposition prolongée aux écrans et des enjeux liés aux réseaux sociaux.

À l’instar de la FSE-CSQ, le SERN-CSQ estime toutefois qu’il existe une différence importante entre l’utilisation d’un outil numérique personnel en classe et celle d’un outil fourni et paramétré par l’école, dont l’usage contrôlé prête moins à la distraction. De plus, cela permet l’accès à des ressources pédagogiques variées pour stimuler les apprentissages.

« Il est clair qu’en écartant les cellulaires des écoles, les profs souhaitent voir une plus grande implication des élèves dans la vie scolaire. Ils nous disent également qu’ils ne veulent plus avoir à gérer les nombreuses distractions créées par ces appareils. Avec ces nouvelles données en main, nous allons transmettre notre rapport mis à jour à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes pour en alimenter la réflexion. Encore une fois, les enseignants de la FSE-CSQ s’expriment et leur voix se fera entendre dans les lieux de décision », a conclu M Giguère.

Rappelons que cette consultation s’inscrit dans le cadre de l’offensive professionnelle et pédagogique entreprise par la FSE-CSQ au printemps 2024, visant à améliorer le quotidien du personnel enseignant en dehors de la voie de la convention collective.

Les données du sondage sont disponibles sur le [site Web de la FSE-CSQ](#).

Profil

Le Syndicat de l’Enseignement de la Rivière-du-Nord (SERN-CSQ) représente environ 3 000 enseignantes et enseignants de tous les secteurs à l’emploi du Centre de Services Scolaire de la Rivière-du-Nord. Il est affilié à la Fédération des syndicats de l’enseignement (FSE-CSQ) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

– 30 –

Source

Sylvain Côté, Trésorier du SERN-CSQ
450.436.1153
scote@sern.qc.ca